

RESEAU COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1 659 042 euros
Siège social : 1, rue Sainte Marie, 92400 COURBEVOIE
950 039 065 RCS NANTERRE

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AVRIL 2026

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025
COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

L'exercice clos le 31 août 2025 constitue le 23^{ème} exercice de consolidation obligatoire du groupe. Les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur, et notamment le règlement ANC 2020-01.

Vous trouverez en annexe aux comptes consolidés le référentiel comptable, les modalités de consolidation, les méthodes et règles d'évaluation ainsi que le périmètre de consolidation avec un organigramme au 31 août 2025.

Les changements comptables susceptibles d'affecter la comparabilité des comptes sont de trois natures :

- Changement de méthodes comptables,
- Changement d'estimation,
- Correction d'erreurs.

Les événements importants survenus sur le périmètre de consolidation sont :

❖ **Groupe de TVA :**

Le 1^{er} janvier 2024, création d'un groupe de TVA avec l'ensemble des entités du groupe Réseau Compétences et Développement à l'exception des SCI et de la SAS Foncière Compétences et Développement. Le taux de récupération de la TVA appliqué au niveau des entités membres du groupe TVA s'établit à 7% sur l'exercice clos le 31 août 2025.

❖ **Renouvellement de la gouvernance :**

La composition du Conseil de gouvernance et d'animation a subi au cours de l'exercice écoulé plusieurs modifications :

- le 18 septembre 2024 : Cooptation de Bernard MONTEIL ;



- le 24 septembre 2024 : les membres GOETHE SELARL, ICS Limited, François KIMMEL, Jean-François GUILLOT, Bernard MONTEIL et Nathalie SERRE sont sortis du Conseil de gouvernance et d'animation ;
- le 2 octobre 2024 : cooptation de Bernard MONTEIL, Brigitte SERRE et Nathalie SERRE ;
- le 27 novembre 2024 cooptation de Gilles de ROBIEN et René SILVESTRE ;
- le 22 janvier 2025 : Madame Brigitte SERRE est sortie du conseil de gouvernance et d'animation.

La société THOMAS LEGRAIN CONSEIL a démissionné de ses fonctions de directrice générale à compter du 30 septembre 2024, pour être immédiatement remplacée par Monsieur Thomas LEGRAIN, à compter du 1^{er} octobre 2024. Puis, ce dernier a démissionné à compter du 28 mars 2025 de ses fonctions de directeur général pour être immédiatement remplacé par la société THOMAS LEGRAIN CONSEIL, à compter du 1^{er} avril 2025.

Le 28 juillet 2025, la démission de THOMAS LEGRAIN CONSEIL (Directrice générale de la Société et membre de droit du conseil de gouvernance et d'animation), a été présentée au Conseil de Gouvernance et d'animation, avec une prise d'effet prévue le 31 octobre 2025.

❖ **Cautionnement :**

Le 13 novembre 2024, le Conseil de gouvernance et d'animation a approuvé l'emprunt par le GIE GMI auprès de la banque CIC Lyonnaise de banque pour le financement des opérations d'emménagement des nouveaux campus pour un montant de 6.150.000 € et pour une durée de quatre ans. Il a également autorisé la société Réseau Compétences et Développement à se porter caution de cet emprunt.

❖ **Transfert de siège social :**

Le 20 novembre 2024, l'assemblée générale réunie en sa forme extraordinaire a décidé de transférer le siège de la société à Courbevoie (92400), 1 rue Sainte Marie. La société a emménagé dans les nouveaux locaux de Courbevoie en janvier 2025, après une installation temporaire de ses bureaux (novembre et décembre 2024) dans les locaux de Puteaux (92800), 20 bis Jardins Boieldieu.

Toutes les structures du périmètre ont également transféré leurs sièges sociaux à la même adresse.

❖ **Sur l'acquisition immobilière et son financement**

Il est notable de souligner, la mise en service de l'immeuble à Courbevoie de la SCI Quai Paul Doumer en date du 6 janvier 2025. Activation de l'immeuble acquis ainsi que travaux de réhabilitation pour un montant de 85 M€. Financée par un emprunt auprès de l'Association Internationale Pour La Formation – AIPF d'un montant de 4,5 M€ et d'un prêt auprès des banques BNP Paribas, BRED Banque Populaire et Société Générale pour un montant de 73,437 M€.

Ainsi que la mise en service de l'immeuble B de la SCI Lavour Balma, en date du 23 septembre 2024. Financée par un contrat de financement sous forme d'un crédit-bail immobilier en qualité de crédit preneur auprès du Crédit mutuel Real Estate Lease. La valeur brute des immobilisations s'élève à un terrain pour 2 232 k€ et des constructions pour 9 368 k€ et la dette à 11 600 k€.

Modification de la nature juridique et de la composition du capital social de la société Compétences Commerce et International :

Dans le cadre d'une opération de restructuration des filiales Compétences Commerce et International, Compétences Pro et Pro Alterna, l'Assemblée générale de la société Compétences Commerce et International a décidé le 3 avril 2025 de transformer la Société en SAS, puis, le 16 mai 2025, elle a constaté la réduction de son capital social suite au rachat par la Société des 34 actions détenues par l'AIPF dans son capital social, au prix de 768 800 €. Cette dernière opération a été suivie d'une réduction du capital social par annulation des titres rachetés. Le montant du capital social de la société

Compétences Commerce et International a ainsi été réduit de 127 200 € à 121 760 €. A l'issue de cette dernière opération, le capital social est intégralement détenu par la société Réseau Compétences et Développement.

❖ **Absorption des sociétés Compétences Pro et Pro Alterna par la société Compétences Commerce et International :**

Le 31 mai 2025, l'Associée unique de la société Compétences Commerce et International, la société Réseau Compétences et Développement, a approuvé les traités de fusion au terme desquels la société Compétences Commerce et International absorbe les sociétés Compétences Pro et Pro Alterna. La date d'effet juridique de ces deux opérations de fusion absorption a été fixée au 31 août 2025, avec un effet rétroactif aux plans comptable et fiscal au 1^{er} septembre 2024.

Cette fusion absorption a été réalisée sans échange de titres, les trois filiales étant détenues à 100% par la société Réseau Compétences et Développement (RCD).

Ces modifications de périmètre de la consolidation n'ont pas d'impact financier, ces entités étant détenues à 100.

❖ **Cession des titres de la SCI des Chasseurs :**

Par un acte de cession de parts sociales en date du 25 juin 2025, la société Réseau compétences et Développement a cédé les 167 parts de la SCI des Chasseurs qu'elle détenait dans le capital et jusqu'à consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. La cession a été réalisée au prix de 2 594 K€, le versement d'un complément de prix dans un délai de 4 ans et suivant plusieurs hypothèses est prévu dans l'acte de cession de parts.

❖ **Recapitalisation de la SCI Paul Doumer pour un montant de 16,9 M€ :**

L'assemblée Générale de la SCI Quai Paul Doumer, réunie le 31 août 2025 a décidé la création de 258 609 parts qui ont été émises au prix unitaire de 65,74€. Cette opération a été réalisée par incorporation des comptes courants des associés, elle comprend une augmentation de capital de 2 586 K€ pour le faire passer à 3 586 K€ (création de 258 609 parts nouvelles de 10€) et une prime d'émission de 14 413 K€ (258 609 parts nouvelles de 55,74€). L'association AIPF a renoncé à participer à cette opération, le pourcentage de détention du capital après cette opération est le suivant :

- Foncière Compétences et Développement 94,10%
- Réseau Compétences et Développement 4,51%
- Association AIPF 1,39%

1. SITUATION ET EVOLUTION DES AFFAIRES, DE L'ACTIVITE, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE C&D

Nous vous rappelons que l'activité du groupe s'articule autour de deux axes principaux :

- L'enseignement (2^{ème} et 3^{ème} cycle),
- La formation professionnelle continue (inter, intra, alternance et apprentissage).

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 129.167 K€ contre 133.895 K€ pour l'exercice précédent dont :



- 102.071 K€ pour l'activité formation continue et apprentissages,
- Un chiffre d'affaires nul pour l'activité d'enseignement (formation initiale),
- 27.096 K€ d'activités diverses, essentiellement de la refacturation.

Le résultat net des entreprises intégrées s'est soldé, au 31 août 2025, par une perte de (1.373) K€ contre une perte de (1.226) K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'est soldé, au 31 août 2025, par une perte de (1.373) K€ contre une perte de (1.226) K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des intérêts minoritaires, le résultat net du groupe RESEAU COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT est négatif de (1.348) K€ contre un résultat négatif de (1.102) K€ pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 35.885 K€ contre 37.533 K€ pour l'exercice précédent.

Ses créances s'élèvent au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, à 42.245 K€ contre 54.727 K€ pour l'exercice précédent.

Ses dettes s'élèvent, au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, à 184.478 K€ contre 184.446 K€ pour l'exercice précédent.

L'effectif moyen de l'exercice 2025 s'élève à 110 personnes contre 121 pour l'exercice précédent.

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Un organigramme du périmètre de consolidation du groupe vous est communiqué en annexe aux états financiers (pages 13).

Cet organigramme fait apparaître les pourcentages de la participation de la société RESEAU COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT (RC&D) dans le capital social de ses filiales.

3. EVOLUTIONS PREVISIBLES DU GROUPE : PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LES ENTREPRISES APPARTENANT AU PERIMETRE D'INTEGRATION SERONT CONFRONTEES

Nous avons l'intention de poursuivre le développement de nouvelles stratégies et de mettre en œuvre une simplification de l'organisation juridique du groupe, afin de maintenir notre activité dans un environnement politique fluctuant.

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 août 2025, date de la clôture de l'exercice, il est à signaler :

Gouvernance :

- Le 18 septembre 2025, le Conseil de gouvernance et d'animation a coopté Monsieur Jérôme MONTEIL à compter du jour même et l'a nommé directeur général de la Société à compter du 1^{er} novembre 2025, en remplacement de la société THOMAS LEGRAIN CONSEIL, démissionnaire.
- Le 14 octobre 2025, le Conseil de gouvernance et d'animation a coopté Monsieur Jean-Marie LAMBERT à compter du jour même.



Cession de l'actif détenu par la SCI CADRI – caution

- Le 18 septembre 2025, la Société a autorisé sa filiale, la SCI CADRI, à céder son actif immobilier situé 495 rue de la Croix Verte, 34000 MONTPELLIER, au prix de 2 700 000 €, cette vente étant associée à la conclusion d'un contrat de bail entre le GIE GMI et l'acquéreur, qui entre en vigueur dès la réalisation de la vente définitive et pour une durée de 11 années et 8 mois.
- Le 28 novembre 2025, le Conseil de gouvernance et d'animation a autorisé la Société à se porter caution solidaire des obligations du GIE GMI (locataire). La vente a été conclue le 3 décembre 2025.

Il est par ailleurs rappelé que :

Sur le litige en cours

Au cours de l'exercice 2023, un contentieux est né concernant des redevances de marques facturées par la société RÉSEAU COMPÉTENCES ET DÉVELOPPEMENT au groupe IGS (actuellement dénommé Groupe IGENSIA). Le 3 juillet 2023, ce dernier a assigné devant le tribunal judiciaire de Paris la société RÉSEAU COMPÉTENCES ET DÉVELOPPEMENT. La procédure à la date d'arrêt des comptes est toujours en cours. A la clôture des comptes au 31 août 2023, une provision pour risque avait été comptabilisée à hauteur de 500 000 euros. Une provision complémentaire a été enregistré sur l'exercice 2025 pour 940 000 euros soit un montant total de provision de 1.400.000 euros.

Le 13 novembre 2025, une ordonnance de "clôture" du tribunal judiciaire de Paris a clôturé l'instruction et a fixé l'audience devant le tribunal au 1^{er} juin 2026. Un rapprochement des parties est en cours afin de trouver une issue transactionnelle.

Corrélativement à ce litige, la société RÉSEAU COMPÉTENCES ET DÉVELOPPEMENT a déposé un référé au cours de l'exercice 2024 contre la société CIEFA (actuellement dénommée Groupe IGS CIEFA) pour le paiement des redevances au titre de l'année 2022/2023 d'un montant de 1.422.983 € HT, et a titre provisionnel pour l'année 2023/2024 un montant de 1.181.038 € HT.

Par une ordonnance du 7 janvier 2025, le tribunal des activités économiques de Paris a débouté la société RÉSEAU COMPÉTENCES ET DÉVELOPPEMENT en indiquant que le référé n'avait pas lieu d'être du fait que le litige concernant les marques n'avait pas été jugé sur le fonds et que l'absence de contestation sérieuse ne pouvait être établie.

Au 31 août 2025, l'ensemble des créances détenues par la société Réseau Compétences et Développement sur le CIEFA a fait l'objet d'une comptabilisation d'une provision pour risque à hauteur de 100% soit un montant de 2.840.768 euros.

Sur l'acquisition immobilière et son financement

Il est notable de souligner, la mise en service de l'immeuble à Courbevoie de la SCI Quai Paul Doumer en date du 6 janvier 2025. Activation de l'immeuble acquis ainsi que travaux de réhabilitation pour un montant de 85 M€. Financée par un emprunt auprès de l'Association Internationale Pour La Formation – AIPF d'un montant de 4,5 M€ et d'un prêt auprès des banques BNP Paribas, BRED Banque Populaire et Société Générale pour un montant de 73,437 M€.



Ainsi que la mise en service de l'immeuble B de la SCI Lavour Balma, en date du 23 septembre 2024. Financée par un contrat de financement sous forme d'un crédit-bail immobilier en qualité de crédit preneur auprès du Crédit mutuel Real Estate Lease. La valeur brute des immobilisations s'élève à un terrain pour 2 232 k€ et des constructions pour 9 368 k€ et la dette à 11 600 k€.

Sur la société GROUPE IGS- CIEFA

Il est à signaler une perte de contrôle sans cession de participation de la société RESEAU COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT. La valeur des titres a été figée à l'actif du bilan pour la quote-part de capitaux propres qu'elle représentait à la dernière clôture, soit le 31 août 2023.

Il a été constaté en consolidation une provision pour dépréciation des titres de 190 k€ pour couvrir les pertes relatives à l'exercice clos en 2024. A ce jour nous n'avons pas connaissance des comptes 2025.

Sur l'engagement financier de Réseau Compétences et Développement

La société mère, RESEAU COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT s'est engagée à apporter un soutien financier à ses filiales, FIGS EDUCATION, , FOCORA, dans le cadre de leur exploitation ou jusqu'à leur fermeture définitive, et à prendre en charge les conséquences financières, tant passées qu'à venir.

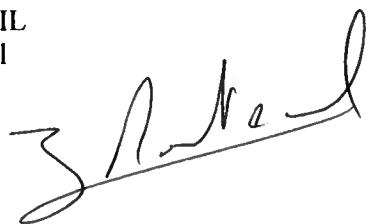
5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

Nous vous informons que le groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qui seront soumises à votre vote.

Fait à Courbevoie, le 24 mars 2026

Jérôme MONTEIL
Directeur général



RESEAU COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1 659 042 euros
Siège social : 1 rue Sainte Marie – 92400 COURBEVOIE
950 039 065 RCS NANTERRE

EXTRAIT
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AVRIL 2026

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025
CONSOLIDES

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

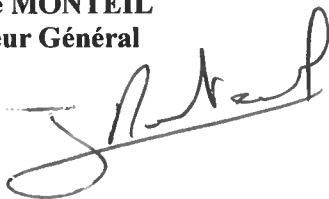
En conséquence, l'assemblée donne pour l'exercice clos le 31 août 2025 quitus de sa gestion au président.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

.../...

CERTIFIE CONFORME

Jérôme MONTEIL
Directeur Général



COMPÉTENCES & DÉVELOPPEMENT

Réseau d'écoles et de centres de formation

**Groupe Réseau Compétences et
Développement**

Comptes consolidés

Périmètre Légal

Exercice clos au 31 Août 2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL



*Groupe Réseau Compétences et Développement
140 boulevard Malesherbes
75017 Paris*

1 Evenements significatifs

Les évènements et faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a) Litige en cours

Au cours de l'exercice 2023, un contentieux est né concernant des redevances de marques facturées par la société Réseau Compétences & Développement avec un de ses partenaires. Le partenaire a assigné en justice la société Réseau Compétences & Développement en date du 3 juillet 2023, la procédure à la date d'arrêt des comptes est toujours en cours. A la clôture des comptes au 31 août 2023, une provision pour risque avait été comptabilisée à hauteur de 500 000 euros. Une provision complémentaire a été enregistrée sur l'exercice pour 940 K€ soit un montant total de provision de 1,4 M€

Une ordonnance de « clôture » du tribunal judiciaire de Paris du 13 novembre 2025 a clôturé l'instruction et fixe l'audience devant le tribunal au 1er juin 2026.

Corrélativement à ce litige, la société Réseau Compétences et Développement a déposé un référé au cours de l'exercice 2024 contre le partenaire pour le paiement des redevances au titre de l'année 2022/2023 d'un montant de 1 422 983€ HT, et a titre provisionnel pour un montant de 1 181 038€ HT.

Par une ordonnance du 7 janvier 2025, le tribunal des activités économiques de Paris a débouté la société Réseau Compétences et Développement en indiquant que le référé n'avait pas lieu d'être du fait que le litige concernant les marques n'avait pas été jugé sur le fond.

Au 31 août 2025 l'ensemble des créances détenues par la société Réseau Compétences et Développement sur le partenaire a fait l'objet d'une comptabilisation d'une provision pour risque à hauteur de 100% soit un montant de 2 840 768 €.

b) Immobilier

Mise en service de l'immeuble à Courbevoie de la SCI Quai Paul Doumer en date du 6 janvier 2025. Activation de l'immeuble acquis ainsi que travaux de réhabilitation pour un montant de 85 M€. Financée par un emprunt auprès de AIPF Association Internationale Pour La Formation d'un montant de 4,5 M€ et d'un prêt auprès des banques BNP Paribas, BRED Banque Populaire et Société Générale pour un montant de 73,437 M€.

Mise en service de l'immeuble B à Toulouse de la SCI Lavour Balma, en date du 23 septembre 2024. Financée par un contrat de financement sous forme d'un crédit-bail immobilier en qualité de crédit preneur auprès du Crédit mutuel Real Estate Lease. La valeur brute des immobilisations s'élève à un terrain pour 2 232 k€ et des constructions pour 9 368 k€ et la dette à 11 600 k€.

c) Restructuration interne – sans impact financier

Fusion absorption sans échange de titres de trois filiales détenues à 100% par la société Réseau Compétences et Développement (RCD) :

Au cours de l'exercice, la sas société Compétences Commerce International (CCI) a absorbé les sociétés Compétences Pro et Pro Alterna.

Ces modifications de périmètre de la consolidation n'ont pas d'impact financier, ces entités étant détenues à 100 %.

d) CIEFA

Perte de contrôle sans cession de participation. La valeur des titres a été figée à l'actif du bilan pour la quote-part de capitaux propres qu'elle représentait à la dernière clôture, soit le 31 août 2023.

Il a été constaté en consolidation une provision pour dépréciation des titres de 190 k€ pour couvrir les pertes relatives à l'exercice clos en 2024. A ce jour nous n'avons pas connaissance des comptes 2025.

e) Cession

La société Réseau compétences et Développement a cédé les 167 parts (soit 33.33%) de la SCI des Chasseurs pour 2 594 K€ qu'elle détenait dans le capital et jusque-là consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

2 Bilan consolidé

La présentation du bilan consolidé est en k€.

ACTIF	31/08/2025	31/08/2024	Note n°
Actif immobilisé	163 354	154 646	
Immobilisations incorporelles	13 065	14 033	8.2
<i>Dont écart d'acquisition</i>	2 247	1 480	8.1
Immobilisations corporelles	146 692	136 512	8.3
Immobilisations financières	3 598	1 744	8.4
Titres mis en équivalence	(0)	2 357	
Actif circulant	62 963	71 583	
Stocks et en-cours	0	0	
Clients et comptes rattachés	34 672	45 649	} 8.5-8.6 8.9
Autres créances et comptes de régularisation	7 573	9 078	
Valeurs mobilières de placement	140	506	
Disponibilités	20 578	16 350	
TOTAL	226 317	226 229	

PASSIF	31/08/2025	31/08/2024	Note n°
Capitaux propres (part du groupe)	35 885	37 533	8.7
Capital	1 659	1 659	
Primes	5	5	
Réserve et résultat consolidés	34 221	35 869	
Autres			
Intérêts minoritaires	849	467	
Provisions	5 105	3 783	8.8
Dettes	184 478	184 446	
Emprunts et dettes financières	136 270	123 585	8.10
Fournisseurs et comptes rattachés	32 054	39 694	8.11
Autres dettes et comptes de régularisation	16 154	21 167	
TOTAL	226 317	226 229	

3 Compte de résultat consolidé

La présentation du compte de résultat consolidé est en k€.

	31/08/2025	31/08/2024	Note n°
Chiffre d'affaires	129 167	133 895	8.13.1
Autres produits d'exploitation	2 152	2 715	8.13.2
Achats consommés	(457)	(529)	
Charges de personnel	(6 851)	(7 974)	8.13.3
Autres charges d'exploitation	(111 538)	(116 549)	8.13.4
Impôts et taxes	(2 112)	(1 100)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(7 102)	(5 901)	8.13.5
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort et dép EA	3 260	4 557	8.13
Dotations aux amort et dépréciations des écarts d'acquisition	(167)	(46)	
Résultat d'exploitation après dotations aux amort et dép EA	3 093	4 511	
Charges et produits financiers	(5 583)	(4 013)	8.14
Charges et produits exceptionnels	1 673	195	8.15
Impôts sur les résultats	(557)	(1 919)	8.16
Résultat net des entreprises intégrées	(1 373)	(1 226)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 373)	(1 226)	
Intérêts minoritaires	(26)	(124)	
Résultat net (part du groupe)	(1 348)	(1 102)	
Résultat par action	-14,62 €	-11,96 €	
Résultat dilué par action	-14,62 €	-11,96 €	

Réseau Compétences et Développement

Société par Actions Simplifiée

1 rue Sainte-Marie – 92400 COURBEVOIE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2025

Ce rapport contient 34 pages

Réseau Compétences et Développement SAS

Siège social : 1 rue Sainte-Marie – 92400 COURBEVOIE

Capital social : € 1 659 042

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2025

A la collectivité des Associés de la société Réseau Compétences et Développement,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Réseau Compétences et Développement relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Périmètre de consolidation : nous nous sommes assurés de la correcte détermination du périmètre de consolidation retenu et des variations de la période, tel que détaillé dans la note 6 de l'annexe ;
- Opérations intragroupes : nous avons contrôlé l'existence, l'exhaustivité et l'exactitude des éliminations portant sur les opérations internes au groupe ;
- Contrats de location financement : nous avons contrôlé le correct retraitement des contrats de location-financement, selon les modalités décrites dans la note 5.4.4 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Gouvernance et d'Animation.

6 Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 27 mars 2026

Paris la Défense, le 27 mars 2026

Les commissaires aux comptes

ATRIOM

KPMG SA

Marc Leclerc

Erik BOULOIS

COMPÉTENCES & DÉVELOPPEMENT

Réseau d'écoles et de centres de formation

**Groupe Réseau Compétences et
Développement**

Comptes consolidés

Périmètre Légal

Exercice clos au 31 Août 2025

*Groupe Réseau Compétences et Développement
140 boulevard Malesherbes
75017 Paris*

Sommaire

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

1	Evenements significatifs	4
2	Bilan consolidé	6
3	Compte de résultat consolidé	7
4	Tableau de flux de trésorerie consolidé	8
5	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
5.1	Référentiel comptable	9
5.2	Utilisation d'estimation	9
5.3	Modalités de consolidation	9
5.3.1	Méthodes de consolidation	9
5.3.2	Écarts d'acquisition	10
5.3.3	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	10
5.4	Méthodes et règles d'évaluation	10
5.4.1	Immobilisations incorporelles	10
5.4.2	Immobilisations corporelles	11
5.4.3	Impôts différés	11
5.4.4	Contrats de location-financement	11
5.4.5	Immobilisations financières	12
5.4.6	Créances et dettes	12
5.4.7	Engagements de retraite	12
5.4.8	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	12
5.4.9	Résultats par action	12
6	Périmètre de consolidation	13
6.1	Activité	13
6.2	Organigramme au 31 août 2025	13
6.3	Liste des sociétés consolidées	14
6.4	Sociétés exclues du périmètre de consolidation	15
7	Comparabilité des comptes	16
7.1	Changements comptables	16
7.2	Variations de périmètre	16
8	Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations	17

8.1	Ecart d'acquisition	17
8.2	Immobilisations incorporelles	18
8.3	Immobilisations corporelles	19
8.4	Immobilisations financières	19
8.5	Ventilation des créances par échéance	20
8.6	Dépréciation de l'actif circulant	20
8.7	Capitaux propres	21
8.7.1	Composition du capital social	21
8.7.2	Variation des capitaux propres – Part du groupe	21
8.8	Provisions pour risques et charges	21
8.9	Impôts différés	22
8.10	Emprunts et dettes financières	23
8.11	Dettes d'exploitation	24
8.12	Résultat d'exploitation	24
8.12.1	Chiffre d'affaires par secteur	24
8.12.2	Autres produits	24
8.12.3	Les charges du personnel et effectif	25
8.12.4	Les autres achats et charges externes	25
8.12.5	Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	25
8.13	Résultat financier	26
8.14	Résultat exceptionnel	26
8.15	Impôt sur les bénéfices et impôts différés	27
8.15.1	Analyse de l'impôt sur les bénéfices et impôts différés	27
8.15.2	Preuve d'impôt	27
8.15.3	Suivi des déficits fiscaux	28
8.16	Engagements hors bilan	28
8.16.1	Engagements donnés	28
8.16.2	Engagements reçus	28
10	Autres informations	29
10.1.1	Événements postérieurs à la clôture	29
10.1.2	Honoraires des Commissaires aux comptes	29
10.1.3	Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction	29

1 Evenements significatifs

Les évènements et faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a) Litige en cours

Au cours de l'exercice 2023, un contentieux est né concernant des redevances de marques facturées par la société Réseau Compétences & Développement avec un de ses partenaires. Le partenaire a assigné en justice la société Réseau Compétences & Développement en date du 3 juillet 2023, la procédure à la date d'arrêté des comptes est toujours en cours. A la clôture des comptes au 31 août 2023, une provision pour risque avait été comptabilisée à hauteur de 500 000 euros. Une provision complémentaire a été enregistrée sur l'exercice pour 940 K€ soit un montant total de provision de 1,4 M€

Une ordonnance de « clôture » du tribunal judiciaire de Paris du 13 novembre 2025 a clôturé l'instruction et fixe l'audience devant le tribunal au 1er juin 2026.

Corrélativement à ce litige, la société Réseau Compétences et Développement a déposé un référé au cours de l'exercice 2024 contre le partenaire pour le paiement des redevances au titre de l'année 2022/2023 d'un montant de 1 422 983€ HT, et a titre provisionnel pour un montant de 1 181 038€ HT.

Par une ordonnance du 7 janvier 2025, le tribunal des activités économiques de Paris a débouté la société Réseau Compétences et Développement en indiquant que le référé n'avait pas lieu d'être du fait que le litige concernant les marques n'avait pas été jugé sur le fond.

Au 31 août 2025 l'ensemble des créances détenues par la société Réseau Compétences et Développement sur le partenaire a fait l'objet d'une comptabilisation d'une provision pour risque à hauteur de 100% soit un montant de 2 840 768 €.

b) Immobilier

Mise en service de l'immeuble à Courbevoie de la SCI Quai Paul Doumer en date du 6 janvier 2025. Activation de l'immeuble acquis ainsi que travaux de réhabilitation pour un montant de 85 M€. Financée par un emprunt auprès de AIPF Association Internationale Pour La Formation d'un montant de 4,5 M€ et d'un prêt auprès des banques BNP Paribas, BRED Banque Populaire et Société Générale pour un montant de 73,437 M€.

Mise en service de l'immeuble B à Toulouse de la SCI Lavour Balma, en date du 23 septembre 2024. Financée par un contrat de financement sous forme d'un crédit-bail immobilier en qualité de crédit preneur auprès du Crédit mutuel Real Estate Lease. La valeur brute des immobilisations s'élève à un terrain pour 2 232 k€ et des constructions pour 9 368 k€ et la dette à 11 600 k€.

c) Restructuration interne – sans impact financier

Fusion absorption sans échange de titres de trois filiales détenues à 100% par la société Réseau Compétences et Développement (RCD) :

Au cours de l'exercice, la sas société Compétences Commerce International (CCI) a absorbé les sociétés Compétences Pro et Pro Alterna.

Ces modifications de périmètre de la consolidation n'ont pas d'impact financier, ces entités étant détenues à 100 %.

d) CIEFA

Perte de contrôle sans cession de participation. La valeur des titres a été figée à l'actif du bilan pour la quote-part de capitaux propres qu'elle représentait à la dernière clôture, soit le 31 août 2023.

Il a été constaté en consolidation une provision pour dépréciation des titres de 190 k€ pour couvrir les pertes relatives à l'exercice clos en 2024. A ce jour nous n'avons pas connaissance des comptes 2025.

e) Cession

La société Réseau compétences et Développement a cédé les 167 parts (soit 33.33%) de la SCI des Chasseurs pour 2 594 K€ qu'elle détenait dans le capital et jusque-là consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

2 Bilan consolidé

La présentation du bilan consolidé est en k€.

ACTIF	31/08/2025	31/08/2024	Note n°
Actif immobilisé	163 354	154 646	
Immobilisations incorporelles	13 065	14 033	8.2
<i>Dont écart d'acquisition</i>	2 247	1 480	8.1
Immobilisations corporelles	146 692	136 512	8.3
Immobilisations financières	3 598	1 744	8.4
Titres mis en équivalence	(0)	2 357	
Actif circulant	62 963	71 583	
Stocks et en-cours	0	0	
Clients et comptes rattachés	34 672	45 649	} 8.5-8.6 8.9
Autres créances et comptes de régularisation	7 573	9 078	
Valeurs mobilières de placement	140	506	
Disponibilités	20 578	16 350	
TOTAL	226 317	226 229	

PASSIF	31/08/2025	31/08/2024	Note n°
Capitaux propres (part du groupe)	35 885	37 533	8.7
Capital	1 659	1 659	
Primes	5	5	
Réserve et résultat consolidés	34 221	35 869	
Autres			
Intérêts minoritaires	849	467	
Provisions	5 105	3 783	8.8
Dettes	184 478	184 446	
Emprunts et dettes financières	136 270	123 585	8.10
Fournisseurs et comptes rattachés	32 054	39 694	8.11
Autres dettes et comptes de régularisation	16 154	21 167	
TOTAL	226 317	226 229	

3 Compte de résultat consolidé

La présentation du compte de résultat consolidé est en k€.

	31/08/2025	31/08/2024	Note n°
Chiffre d'affaires	129 167	133 895	8.13.1
Autres produits d'exploitation	2 152	2 715	8.13.2
Achats consommés	(457)	(529)	
Charges de personnel	(6 851)	(7 974)	8.13.3
Autres charges d'exploitation	(111 538)	(116 549)	8.13.4
Impôts et taxes	(2 112)	(1 100)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(7 102)	(5 901)	8.13.5
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort et dép EA	3 260	4 557	8.13
Dotations aux amort et dépréciations des écarts d'acquisition	(167)	(46)	
Résultat d'exploitation après dotations aux amort et dép EA	3 093	4 511	
Charges et produits financiers	(5 583)	(4 013)	8.14
Charges et produits exceptionnels	1 673	195	8.15
Impôts sur les résultats	(557)	(1 919)	8.16
Résultat net des entreprises intégrées	(1 373)	(1 226)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 373)	(1 226)	
Intérêts minoritaires	(26)	(124)	
Résultat net (part du groupe)	(1 348)	(1 102)	
Résultat par action	-14,62 €	-11,96 €	
Résultat dilué par action	-14,62 €	-11,96 €	

4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

La présentation du tableau de flux consolidé se fait en k€.

	31/08/2025	31/08/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET D'ENSEMBLE DES SOCIETES INTEGREES	(1 373)	(1 226)
Quote part de résultat dans les sociétés mises en équivalence		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	7 450	6 238
- Variation des impôts différés	(316)	256
- Dividendes des sociétés en équivalence		
- Plus-values de cession	(1 158)	76
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	4 603	5 343
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	(4 138)	8 150
Flux net de trésorerie généré par l'activité	465	13 567
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(11 848)	(22 183)
Cession d'immobilisations	2 171	1 469
Acquisition d'immobilisations financières		
Trésorerie nette sur variations de périmètre	1 374	(77)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(8 303)	(20 791)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(300)	(1 200)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(50)	(158)
Subventions d'investissements reçues	39	
Emissions d'emprunts	19 676	19 289
Remboursements d'emprunts	(7 666)	(8 565)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 699	9 366
VARIATION DE TRESORERIE	3 861	2 142
Trésorerie d'ouverture	16 856	14 713
Trésorerie de clôture	20 717	16 856

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe réseau Compétences et Développement sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2020-01 du 09 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés.

5.2 Utilisation d'estimation

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment des immobilisations corporelles, des impôts différés actifs, des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, ultérieurement, différentes de la réalité.

5.3 Modalités de consolidation

5.3.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés considérées comme significatives, dans lesquelles la société Réseau Compétences et Développement exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
- Les sociétés dans lesquelles, Réseau Compétences et Développement exerce un contrôle conjoint, sont consolidées par intégration proportionnelle. Le GIE GMI est intégré proportionnellement au pourcentage de détention de la société Réseau Compétences et Développement, soit 34 %.
- Les sociétés dans lesquelles Réseau Compétences et Développement exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 6.3 - « Périmètre de consolidation ».

5.3.2 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Selon le règlement n° 2015-07, depuis le 1er janvier 2016, l'écart d'acquisition n'est plus systématiquement amorti. Il appartient à l'entité consolidante de déterminer la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur des aspects techniques, économiques et juridiques.

Les entreprises sont autorisées, sans qu'elles aient besoin de le justifier, à conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan à la clôture au 31 décembre 2015.

Le groupe Réseau Compétences et Développement a opté pour la poursuite du plan d'amortissement initial pour tous les écarts d'acquisition existant au 31 août 2016.

5.3.3 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Au 31 août 2025, la consolidation porte sur toutes les entités du périmètre clôturant à cette date.

5.4 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

5.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les éventuelles transactions ou restructurations réalisées avec dégagement d'une plus-value entre les sociétés faisant partie du périmètre ne sont pas maintenues dans les comptes consolidés.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties selon le mode linéaire, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

La valeur nette comptable des fonds commerciaux significatifs fait l'objet d'un test de valeur annuellement.

5.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée
Constructions	De 10 à 60 ans
Installations	5 à 10 ans
Matériel et mobilier	3 à 5 ans

5.4.3 Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés issus :

- Des retraitements d'homogénéisation,
- Des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur, le taux utilisé est de 25 %.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. Un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le groupe, dont la tête est Réseau Compétences et Développement.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels imputer. Si la probabilité de récupération n'est pas établie, il est interdit de comptabiliser un actif d'impôt différé au titre des déficits reportables.

5.4.4 Contrats de location-financement

Les contrats de location qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail (voir ci-après) sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les franchises obtenues en début de contrat sont lissées sur la durée du bail.

Les franchises, abandons de créances et autres remises obtenues en cours de contrat, sans contrepartie au moins équivalente à donner au bailleur (allongement de la durée non résiliable du bail, augmentation des loyers futurs...) sont immédiatement reconnus au compte de résultat.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail tel que défini par le Code monétaire et financier (art. L 313-7) ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette dernière catégorie si le contrat de location remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ; ou
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ; ou
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

5.4.5 Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres en compte la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

5.4.6 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.4.7 Engagements de retraite

Le montant des droits aux indemnités de départ à la retraite acquis par les salariés est déterminé par application de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées ; celui-ci est calculé selon la convention collective des organismes de formation et la convention collective de l'enseignement privé hors contrat.

Une provision est comptabilisée à ce titre dans les comptes.

5.4.8 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière récurrente et régulière.

5.4.9 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

6 Périmètre de consolidation

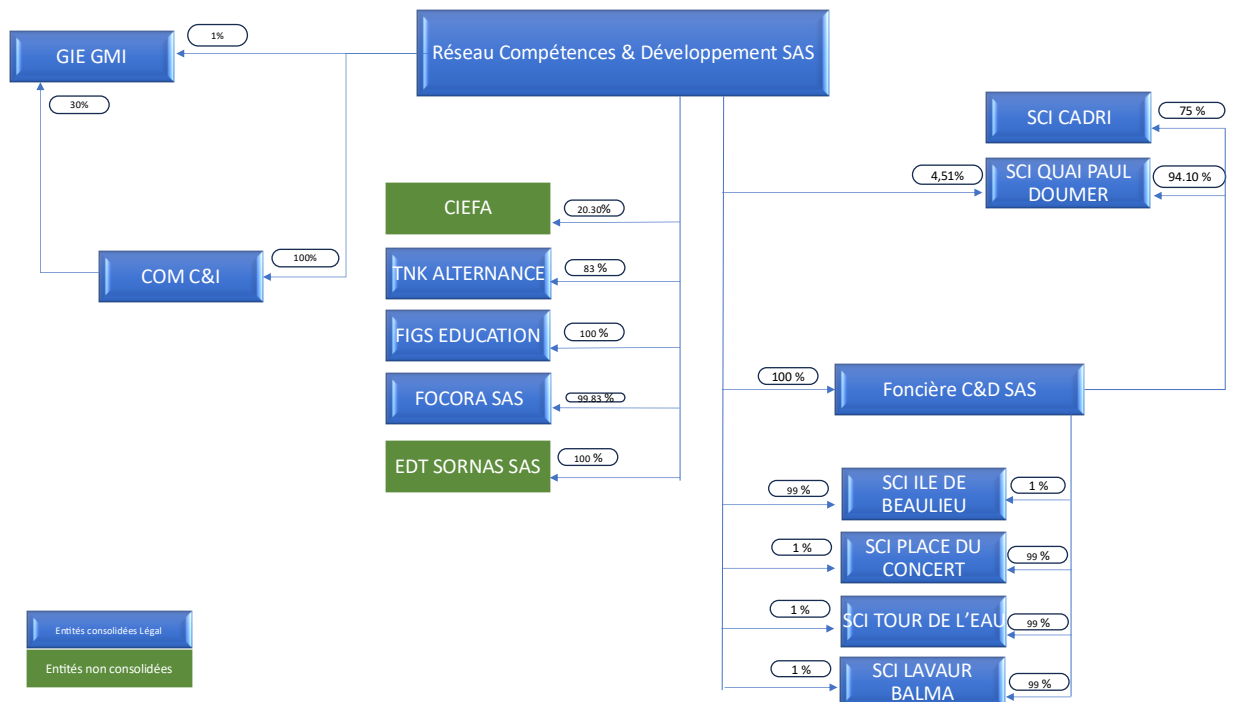
6.1 Activité

L'activité du groupe s'articule autour de trois secteurs :

- La formation professionnelle continue (inter, intra, alternance),
- Autres (prestations de contrat d'assistance, prestations de services, prestations de services refacturées)

6.2 Organigramme au 31 août 2025

L'organigramme ci-dessous fait apparaître les pourcentages de contrôle des sociétés consolidées.



6.3 Liste des sociétés consolidées

Date entrée	Acquisition ou création	Unités	Clôture			Ouverture		
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
N/A	N/A	Réseau Compétences & Développement	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
20/05/21	Création	FIGS Education	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
27/11/97	Création	SCI des Chasseurs	-	-	Cession	33,33 %	33,33 %	IP
06/06/85	Création	CIEFA S.A.	20,30 %	20,30 %	NI	20,30 %	20,30 %	MEE
08/11/94	Création	PRO ALTERNA	-	-	Fusion	100,00 %	100,00 %	IG
30/12/93	Acquisition	FOCORA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
12/03/21	Création	Foncière Compétences & Développement	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
01/11/98	Création	Compétences Commerce et International (ex IDRAC)	95,72 %	95,72 %	IG	95,72 %	95,72 %	IG
06/08/93	Création	Compétences Pro SARL (ex IGEFI)	-	-	Fusion	100,00 %	100,00 %	IG
19/02/16	Création	SCI Ile de Beaulieu	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
19/03/21	Création	SCI Tour de l'eau	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
20/09/17	Création	GIE GMI	34,00 %	34,00 %	IP	41,00 %	41,00 %	IP
28/08/22	Création	SCI Quai Paul Doumer	98,61 %	98,61 %	IG	95,00 %	95,00 %	IG
28/08/22	Création	SCI Lavour Balma	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
21/10/21	Création	SCI Place du Concert	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
01/04/22	Acquisition	TNK Alternance	83,00 %	83,00 %	IG	83,00 %	83,00 %	IG
01/09/22	Acquisition	SCI CADRI	75,00 %	75,00 %	IG	75,00 %	75,00 %	IG

Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI signifie Non Intégrée

IG signifie Intégration Globale

IP signifie Intégration Proportionnelle

MEE signifie Mise En Equivalence

Société	Forme juridique	N° SIRET	Adresse	Date entrée	Acquisition ou création
Réseau Compétences & Développement	SAS	950 039 065 00129	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	N/A	N/A
FIGS Education	SAS	899 564 843 00022	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	20/05/21	Création
SCI DES 7 ET 11 AVENUE DES CHASSEURS	SCI	414 613 943 00011	7/11, av des Chasseurs - 75017 Paris	27/11/97	Création
CIEFA S.A.	SA	332 641 463 00028	12 rue Alexandre Parodi 75010 Paris	06/06/85	Création
PRO ALTERNA	SARL	399 134 691 00357	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	08/11/94	Création
FOCORA	SA	388 426 975 00040	1, rue Sainte Marie -CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	30/12/93	Acquisition
Foncière Compétences & Développement	SAS	895 121 358 00025	1, rue Sainte Marie -CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	12/03/21	Création
Compétences Commerce et International	SARL	420 720 567 00304	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	01/11/98	Création
Compétences Pro SARL	SARL	389 617 564 00213	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	06/08/93	Création
SCI Ile de Beaulieu	SCI	818 564 338 00023	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	19/02/16	Création
SCI Tour de l'eau	SCI	895 383 743 00013	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	19/03/21	Création
GIE GMI	GIE	832 542 146 00044	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	20/09/17	Création
SCI Quai Paul Doumer	SCI	918 954 975 00010	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	28/08/22	Création
SCI Lavour Balma	SCI	918 954 843 00010	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	28/08/22	Création
SCI Place du Concert	SCI	904 710 316 00012	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	21/10/21	Création
TNK Alternance	SAS	790 116 552 00049	1, rue Sainte Marie - CS 50479 - 92415 Courbevoie Cedex	01/04/22	Acquisition
SCI CADRI	SCI	379 029 176 00011	Rue de la croix verte, 34090 Montpellier	01/09/22	Acquisition

6.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont non consolidées dans la mesure où le groupe n'exerce pas d'influence notable.

Société	Titres détenus par	Capital détenu à	Valeur brute des titres non consolidés	Provision	Valeur nette comptable	Motif
ANGELDUC	RCD	10,00%	16K€	16K€	0K€	Absence d'influence notable
EDT SORNAS	RCD	100,00%	45K€	45K€	0K€	Pas d'informations suffisantes
BFCC	RCD		0,426K€		0,426K€	Absence d'influence notable
CIEFA	RCD	20,30%	2 357K€	190K€	2 167K€	Absence d'influence notable
TOTAL			61,7 K€	252 K€	2 167K€	

Ne disposant pas d'informations fiables relatives à la SAS E.D.T.A SORNAS acquise en 2019 par RCD, elle est exclue du périmètre de consolidation conformément à l'Article L233-19 du Code de Commerce. Une provision pour risque a été constituée au 31/08/2025 dans les comptes sociaux à hauteur des pertes estimées depuis l'acquisition, soit 454 K€.

7 Comparabilité des comptes

7.1 Changements comptables

Les changements comptables susceptibles d'affecter la comparabilité des comptes sont de trois natures :

- Changement de méthodes comptables,
- Changement d'estimation,
- Correction d'erreurs.

Il n'y a pas de changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice.

7.2 Variations de périmètre

Au cours de l'exercice, la société Compétences Commerce International (CCI) a absorbé les sociétés Compétences Pro et Pro Alterna, les trois sociétés sont détenues à 100% par la société RCD.

La société Réseau compétences et Développement a cédé les 167 parts (soit 33.33%) de la SCI des Chasseurs pour 2 594 K€ qu'elle détenait dans le capital et jusque-là consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Lors de l'assemblée générale du 31 août 2025 de la SCI Paul Doumer, il a été décidé une augmentation de capital de 2,5 M€ par émission de 258 609 parts sociales nouvelles.

La souscription totale prime d'émission incluse s'élève à 16,99 M€ libérée en intégralité par compensation à due concurrence de créance en compte courant, l'associé hors groupe a renoncé à son droit préférentiel de souscription portant ainsi la détention du groupe 98,61 % contre 95 % en 2024.

Réduction de capital de la sas Compétences Commerce et International par voie de rachat de 34 actions de la société au prix global de 768 800 euros auprès d'un hors groupe. La détention du groupe est ainsi passée de 95,72 % en 2024 à 100 % en 2025.

8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont présentés en k€.

8.1 Ecart d'acquisition

Le groupe RCD a opté pour la poursuite du plan d'amortissement initial (cf. paragraphe 5.3.2)

	31/08/2023	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	31/08/2024	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	31/08/2025
Valeurs brutes									
Compétences Pro	166				166	(166)			
CME									
FOCORA	584				584				584
C & D (Institut Renaudeau + IFAG DEV)	1 619				1 619				1 619
CCI	576				576	698			1 274
PRO ALTERNA	25				25	(25)			
TNK Alterance	86	6			91				91
Paul Doumer						426			426
Total	3 054	6			3 060	934			3 994
Amortissements									
Compétences Pro	(165)		(0)		(166)	166			
CME									
FOCORA	(584)				(584)				(584)
C & D (Institut Renaudeau + IFAG DEV)	(230)				(230)		(139)		(369)
CCI	(530)		(46)		(576)	(190)	(19)		(785)
PRO ALTERNA	(25)				(25)	25			
TNK Alterance							(9)		(9)
Paul Doumer									
Total	(1 534)		(46)		(1 580)		(167)		(1 747)
Valeurs nettes									
Compétences Pro	0		(0)						
CME									
FOCORA									
C & D (Institut Renaudeau + IFAG DEV)	1 388				1 388		(139)		1 250
CCI	46		(46)			508	(19)		489
PRO ALTERNA									
TNK Alterance	86	6			91		(9)		82
Paul Doumer						426			426
Total	1 520	6	(46)		1 480	934	(167)		2 247

8.2 Immobilisations incorporelles

	31/08/2023	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/08/2024	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/08/2025
Valeurs brutes										
Frais d'établissement	16				16				(16)	
Frais de recherche et développement										
Concessions, brevets, licences	12 185	312	(121)	617	12 993				26	13 019
Droit au bail										
Fonds de commerce	463				463					463
Immobilisations incorporelles En cours (*)										
Autres immobilisations incorporelles	307	400	(31)	(560)	116		7		(26)	97
Avances et acomptes versés										
Total	12 971	712	(152)	57	13 588		7		(16)	13 579
Amortissements										
Frais d'établissement	(16)				(16)				16	0
Frais de recherche et développement										
Concessions, brevets, licences	(327)	(337)	121		(543)		(1 729)			(2 272)
Droit au bail										
Fonds de commerce	(449)				(449)					(449)
Immobilisations incorporelles En cours										
Autres immobilisations incorporelles	(19)	(9)			(27)		(14)			(41)
Avances et acomptes versés										
Total	(810)	(346)	121		(1 035)		(1 743)		16	(2 761)
Valeurs nettes										
Frais d'établissement	0				0					0
Frais de recherche et développement										
Concessions, brevets, licences	11 858	(25)	(1)	617	12 450		(1 729)		26	10 747
Droit au bail										
Fonds de commerce	14				14					14
Immobilisations incorporelles En cours										
Autres immobilisations incorporelles	289	391	(31)	(560)	89		(6)		(26)	56
Avances et acomptes versés										
Total	12 161	366	(32)	57	12 553		(1 735)			10 818

8.3 Immobilisations corporelles

	31/08/2023	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/08/2024	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/08/2025
Valeurs brutes									
Terrains (*)	11 807	1 653		(83)	13 377			36 917	50 167
Constructions (*)	40 775	6 347	(181)	4 334	51 275	508		47 442	97 996
Installations techniques, mat. & out.	777	214	(78)	171	986	297		280	1 359
Autres immobilisations corporelles	5 295	127	(2 127)	850	3 723	713		697	5 337
Immobilisations corporelles en cours (*)	67 144	20 435	(1 229)	(10 942)	75 366	13 726	(1 623)	(84 234)	3 235
Avances et acomptes	234	119	(53)	(166)	119			(49)	68
Total	126 033	28 896	(3 668)	(5 835)	144 847	15 243	(1 623)	1 054	158 162
Amortissements									
Terrains									
Terrains en crédit-bail									
Constructions	(4 400)	(1 667)	184	0	(5 883)	(3 022)		0	(8 161)
Installations techniques, mat. & out.	(260)	(254)	78	0	(401)	(302)			(593)
Autres immobilisations corporelles	(3 549)	(882)	2 167	0	(2 051)	(689)	0	134	(2 716)
Immobilisations corporelles en cours									
Avances et acomptes									
Total	(8 209)	(2 803)	2 430	0	(8 335)	(4 013)	0	134	(11 470)
Valeurs nettes									
Terrains	11 807	1 653		(83)	13 377			36 917	50 167
Constructions	36 375	4 680	3	4 334	45 392	(2 514)		47 442	89 834
Installations techniques, mat. & out.	517	(39)	0	171	585	(6)		280	766
Autres immobilisations corporelles	1 746	(755)	41	851	1 672	24	0	831	2 621
Immobilisations corporelles en cours	67 144	20 435	(1 229)	(10 942)	75 366	13 726	(1 623)	(84 234)	3 235
Avances et acomptes	234	119	(53)	(166)	119			(49)	68
Total	117 823	26 093	(1 238)	(5 834)	136 512	11 230	(1 623)	1 187	146 692

(*) Sur l'exercice 2025 ;

Mise en service de l'immeuble à Courbevoie de la SCI Quai Paul Doumer en date du 6 janvier 2025.

Activation de l'immeuble acquis ainsi que travaux de réhabilitation pour un montant de 85 M€.

Mise en service de l'immeuble B à Toulouse de la SCI Lavar Balma, en date du 23 septembre 2024.

La variation de périmètre correspond à la sortie de la SCI des Chasseurs.

8.4 Immobilisations financières

	31/08/2023	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	31/08/2024	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/08/2025
Valeurs brutes									
Titres de participations	62			0	62			2 357	2 419
Créances rattachées à des participations non conso	115				115				115
Autres immobilisations financières	1 234	(46)	575	(113)	1 650	19	(333)		1 337
Titres mis en équivalence	2 357				2 357			(2 357)	(0)
Total	3 768	(46)	575	(113)	4 184	19	(333)		3 871
Provisions pour dépréciation									
Titres de participations	(45)		(16)		(61)	(190)			(252)
Créances rattachées à des participations non conso									
Autres immobilisations financières	(22)				(22)				(22)
Titres mis en équivalence									
Total	(67)		(16)		(83)	(190)			(273)
Valeurs nettes									
Titres de participations	17		(16)	0	1	(190)		2 357	2 167
Créances rattachées à des participations non conso	115				115				115
Autres immobilisations financières	1 212	(46)	575	(113)	1 628	19	(333)		1 315
Titres mis en équivalence	2 357				2 357			(2 357)	(0)
Total	3 701	(46)	559	(113)	4 101	(171)	(333)		3 598

8.5 Ventilation des créances par échéance

Les échéances des créances se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31/08/2024	31/08/2025	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	116	257	257	
Clients et comptes rattachés	46 949	36 150	35 279	870
Comptes-courants débiteurs	151	697	697	
Débiteurs divers	1 921	837	837	
Créances sociales	32	36	36	
Créances fiscales dont IS	3 893	2 120	2 120	
Impôt différés actifs	59	454	454	
Charges constatées d'avance	2 578	2 963	2 963	
Frais d'émission d'emprunt	912	794	66	728
Total	56 612	44 308	42 709	1 599

8.6 Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant s'analysent comme suit :

	31/08/2023	Dotations	Reprises	Reclass	31/08/2024	Dotations	Reprises	Reclass	31/08/2025
Clients et comptes rattachés	1 337	898	(934)	(1)	1 300	1 028	(830)	(21)	1 478
Comptes courants débiteurs	0	470	0	0	470	0	0	0	470
Débiteurs divers	380	89	(355)	0	114	0	0	0	114
Frais d'émission d'emprunt	27	49			76	117			193
Total	1 744	1 507	(1 289)	(1)	1 961	1 145	(830)	(21)	2 255

	Valeurs Brutes au 31/08/2024	Dépréciations ou reprises	Valeurs nettes au 31/08/2024	Valeurs Brutes au 31/08/2025	Dépréciations ou reprises	Valeurs nettes au 31/08/2025
Clients et comptes rattachés	46 949	(1 300)	45 649	36 150	(1 478)	34 672
Autres créances	8 810	(114)	8 696	7 364	(114)	7 249
Frais d'émission d'emprunt	988	(76)	912	988	(193)	795
Total	56 748	(1 491)	55 257	44 501	(1 785)	42 716

8.7 Capitaux propres

8.7.1 Composition du capital social

Au 31 août 2025, le capital social se compose de 92 169 actions d'une valeur nominale de 18 Euros.

8.7.2 Variation des capitaux propres – Part du groupe

La variation des capitaux propres – part du groupe – se décompose de la manière suivante :

	Capital	Primes	Réserve légale	Report à nouveau	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 31/08/2023	1 659	5	189	15 150	15 830	7 005	39 839
Affectation du résultat 2023				12 110	(5 105)	(7 005)	0
Résultat de l'exercice 2024						(1 102)	(1 102)
Distribution dividendes				(1 200)			(1 200)
Variations de périmètre					(4)		(4)
Reclassement							0
Situation à la clôture 31/08/2024	1 659	5	189	26 060	10 721	(1 102)	37 533
Affectation du résultat 2024				5 029	(6 131)	1 102	0
Résultat de l'exercice 2025						(1 348)	(1 348)
Distribution dividendes				(300)			(300)
Variations de périmètre					0		0
Reclassement							0
Situation à la clôture 31/08/2025	1 659	5	189	30 789	4 589	(1 348)	35 886

8.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

	31/08/2023	Dotations	Reprises	Variation ou Reclass	31/08/2024	Dotations	Reprises	Variation ou Reclass	31/08/2025
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	137	124	(136)	0	125	137	(125)	0	137
Provisions pour autres risques	837	2 776	(110)	(8)	3 495	1 523	(504)	(0)	4 514
Provision pour risque EDT Somas	163	0	0	0	163	290	0	0	453
Total	1 137	2 900	(246)	(8)	3 783	1 950	(629)	0	5 105

8.9 Impôts différés

Les impôts différés sont détaillés comme suit :

	31/08/2025	31/08/2024	Variation
Impôts différés actif	454	59	395
Impôts différés passif	689	732	(43)

Impôt différé par nature :

Impôt différé actif	31/08/2025	31/08/2024
Provision pour départ à la retraite	39	31
PSFE	0	50
Organic	18	15
Effort construction	1	1
Amortissement Fonds de Commerce	89	89
Plus values latentes	322	322
Autres décalages sur retraitements	169	23
Compensation IDA/IDP (**)	(183)	(471)
Total	454	59

Impôt différé passif	31/08/2025	31/08/2024
Provisions réglementées	0	64
Crédit-Bail	592	523
Provisions internes	10	236
Réévaluation immobilière	210	281
Autres décalages sur retraitements	61	100
Compensation IDA/IDP (**)	(183)	(471)
Total	689	732

(*) Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels imputer. Si la probabilité de récupération n'est pas établie, il est interdit de comptabiliser un actif d'impôt différé au titre des déficits reportables.

(**) Les montants d'impôt différé actif et passif sont compensés par entité fiscale ou par groupe fiscal, un périmètre d'intégration fiscale existe et la tête est Réseau Compétences et Développement.

8.10 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières sont échéancées de la manière suivante :

	31/08/2024	31/08/2025	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Intérêts courus non échus	668	809	592	251	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 144	74 987	2 148	10 722	62 679
Emprunts en crédit-bail	52 842	51 128	2 682	14 733	33 713
Dettes financières diverses	5 922	9 345	9 345		
Concours bancaires courants	0	1	1	0	0
Total emprunts et dettes financières	123 575	136 270	14 768	25 706	96 392

Sur l'exercice 2025 ;

- La dette de location de financement sur la construction du site de Nantes correspond à 7 964 K€, dont 809 k€ de remboursement sur la période.
- La dette de location de financement sur la construction du site de Lille s'élève à 15 500 K€, dont 754 K€ de remboursement sur la période.
- La dette de location de financement sur la construction du site de Balma à Toulouse s'élève à 20 064 K€, dont 416 K€ de remboursement sur la période.
- La dette de location de financement sur la construction de Saint Martin d'Hères à Grenoble s'élève 7 600 K€, dont 233 K€ de remboursement sur la période.
- Le montant de l'emprunt bancaire contracté au titre du site de Courbevoie s'élève 73 437 K€. dont 13 769 k€ débloqué sur la période et un remboursement de 380 k€.

Sur l'exercice 2024 ;

- La dette de location de financement sur la construction du site de Nantes correspond à 8 773 K€, dont 713 k€ de remboursement sur la période.
- La dette de location de financement sur la construction du site de Lille s'élève à 16 255 K€, dont 501 K€ de remboursement sur la période.
- La dette de location de financement sur la construction du site de Balma s'élève à 19 981 K€, dont 291 K€ de remboursement sur la période.
- Le montant de l'emprunt contracté au titre du site de Courbevoie s'élève 64 000 K€.
- La dette de location de financement sur la construction de Saint Martin d'Hères s'élève 7 834 K€, dont 166 K€ de remboursement sur la période.

8.11 Dettes d'exploitation

	31/08/2024	31/08/2025	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus	8 572	761	761	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	39 694	32 054	32 054	0	0
Dettes sociales	1 792	1 754	1 754	0	0
Dettes fiscales	2 320	1 467	1 467	0	0
Produits constatés d'avance	2 218	3 546	3 546	0	0
Autres dettes et comptes de régularisation	6 264	8 627	8 627	0	0
<i>Dont impôts différés passif</i>	732	689	689		
Total dettes d'exploitation	60 861	48 208	48 208	0	0

8.12 Résultat d'exploitation

8.12.1 Chiffre d'affaires par secteur

Au 31 août 2025, le groupe est structuré autour de trois principaux secteurs d'activités :

- Formations continue et apprentissages
- Formations initiales
- Autres (prestations de contrat d'assistance, prestation de services et de refacturations)

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité s'analyse de la façon suivante :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Formation continue et apprentissages	102 071	109 850
Formation initiale		0
Divers	27 096	24 045
Total	129 167	133 895

8.12.2 Autres produits

Les autres produits s'analysent de la façon suivante :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Subventions d'exploitation	213	(76)
Autres produits - Redevances marques	1 902	2 717
Transferts de charges d'exploitation	38	74
Total Autres produits	2 152	2 715

8.12.3 Les charges du personnel et effectif

	<i>Exercice 2025</i>	<i>Exercice 2024</i>
Rémunérations du personnel	(4 866)	(5 572)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 918)	(2 104)
Autres charges de personnel	(67)	(298)
Total charges du personnel	(6 851)	(7 974)
Effectif	110	121

8.12.4 Les autres achats et charges externes

	<i>Exercice 2025</i>	<i>Exercice 2024</i>
Sous-traitance générale	(95 122)	(99 841)
Locations et charges locatives	(4 378)	(3 873)
Entretiens et réparations	(952)	(750)
Primes d'assurance	(127)	(162)
Divers	(135)	(78)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(5 651)	(6 594)
Publicités	(282)	(430)
Transports	(12)	(13)
Déplacements, missions	(354)	(380)
Frais postaux	(495)	(390)
Services bancaires	(348)	(328)
Autres charges externes	(340)	(807)
Autres charges	(3 342)	(2 904)
Total Autres charges et charges externes	(111 538)	(116 549)

8.12.5 Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

Les reprises et dotations aux amortissements et provisions figurant en résultat d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

	<i>Exercice 2025</i>	<i>Exercice 2024</i>
Reprises d'amortissements	0	12
Reprises de provisions sur actifs circulants	830	1 289
Reprises de provisions sur risques & charges	629	246
Total reprises d'amortissements et de provisions	1 458	1 547
Dotations aux amortissements incorporels	(1 743)	(317)
Dotations aux amortissements corporels	(4 013)	(2 725)
Dotations aux provisions sur actifs circulants	(1 145)	(1 506)
Dotations aux provisions sur risques & charges	(1 659)	(2 900)
Total dotations aux amortissements et aux provisions	(8 559)	(7 449)

8.13 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse de la façon suivante :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits financiers		
<i>Dividendes</i>	0	0
Revenus des autres créances et VMP	15	24
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres produits de participation	107	6
Gains de change	0	0
Autres produits financiers	134	415
Reprises sur provisions et amortissements financiers	0	0
Total	255	446
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	(481)	(16)
Intérêts et charges assimilées	(5 117)	(4 434)
Pertes de change	(1)	(0)
Autres charges financières	(238)	(9)
Total	(5 838)	(4 459)
Résultat financier	(5 583)	(4 013)

8.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Le résultat exceptionnel s'analyse de la façon suivante :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	3	19
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital (1)</i>	4 217	1 356
<i>Autres produits exceptionnels</i>	18	67
<i>Résultat de dilution / cession</i>	0	0
<i>Reprises de provisions et transferts de charges</i>	101	134
Total	4 338	1 575
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	(5)	0
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital (1)</i>	(2 417)	(1 229)
<i>Autres charges exceptionnelles (3)</i>	(244)	(45)
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions</i>	0	(106)
Total	(2 665)	(1 381)
Résultat exceptionnel	1 673	195

- (1) Sur l'exercice 2024, il s'agit essentiellement de travaux refacturés au crédit bailleur Crédit Mutuel Real Estate Lease dans le cadre d'un VEFA (Saint-Martin-D'Hères (Isère))

En 2025, la variation du résultat exceptionnel est essentiellement liée à la sortie de la SCI des Chasseurs pour 1 803K€.

8.15 Impôt sur les bénéfices et impôts différés

8.15.1 Analyse de l'impôt sur les bénéfices et impôts différés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Impôts sur les bénéfices	(873)	(1 663)
Charges (produits) d'impôts différés	316	(256)
Total	(557)	(1 919)

8.15.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse de la façon suivante :

Rationalisation de l'impôt	Exercice 2025	Exercice 2024
Impôts sur les résultats fiscaux	(873)	(1 663)
Impôts différés	316	(256)
Charge d'impôt sur les résultats consolidés	(557)	(1 919)
<Impôt théorique au taux en vigueur>	(204)	173
Différence d'impôt	(761)	(1 746)

Analyse de la différence d'impôt	Exercice 2025	Exercice 2024
Effets des différences permanentes entre les résultats consolidés et résultats imposables	(780)	(632)
Imputation de déficits antérieurs	(56)	(78)
Pertes de filiales fiscalement déficitaires	572	996
Résultat des SCI	1 117	1 131
Autres	86	176
Contribution sociale 3%	0	28
Retenues Consolidation sans impact ID	48	126
Différences de taux	0	
Total	761	1 746
Différence nette	(0)	0

8.15.3 Suivi des déficits fiscaux

Les valeurs des déficits fiscaux reportables non activés et activés dans les comptes consolidés sont détaillées ci-dessous :

STATUT FISCAL	déficit antérieur K4 au 31/08/2024	déficit imputés	déficit de l'exercice	somme = Déficit reportable K6 au 31/08/2025	ID au 31/08/2024	Impact Changement de taux	Impact Résultat	ID au 31/08/2025
TOTAL NON ACTIVES	10 082	0	3 204	13 286	0	0	0	0
TOTAL ACTIVES	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEFICITS	10 082	0	3 204	13 286	0	0	0	0

Au 31 août 2025, les déficits, pour lesquels un impôt différé actif n'a pas été activé, concernent les entités suivantes :

- CD-Services = 1 819 k€,
- FOCORA = 806 k€,
- Foncière CD = 10 660 k€.

La récupération de ces déficits est estimée peu probable et en conséquence l'impôt différé associé n'est pas activé.

8.16 Engagements hors bilan

8.16.1 Engagements donnés

Les engagements donnés sont les suivants :

- Apport en fonds social avec droits de reprise à l'Association ILERI, de 18 k€ ;
- Nantissement titres SCI Beaulieu : dette garantie par la sûreté réelle : 7 964 k€ ;
- Nantissement titres SCI Quai Paul Doumer : Montant de la dette garantie par la sûreté réelle : 73 057 k€.
- Caution garanties fiscales pour 175 k€.
- Nantissement des parts de la SCI Place du Concert : dette garantie par la sûreté réelle : 15 500 k€.

8.16.2 Engagements reçus

Le Groupe n'a pas d'engagement reçu.

10 Autres informations

10.1.1 Événements postérieurs à la clôture

- Par acte notarié du 3 décembre 2025 a eu lieu la cession de l'actif situé au 495 rue de la Croix Verte – 34000 Montpellier pour un montant de 2,7 M€.

10.1.2 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations du collège des Commissaires aux Comptes au titre de l'année 2025 se répartissent ainsi :

	<i>Exercice 2025</i>	<i>Exercice 2024</i>
Honoraires KPMG	183	189
Honoraires KPMG pour une SACC	3	3
Honoraires ATRIOM	40	37
TOTAL	226	229

10.1.3 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas indiquée car elle aboutirait à communiquer un montant individuel.